

LE DÉMOCRATE
808 mots

jeudi 27 juin 2019

-

Eure

Canicule. Brevet reporté : les collèges s'organisent



Face aux températures qui ne cessent d'augmenter, le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer, a reporté les dates du Brevet des collèges. Dans les collèges de Vernon, Saint-Marcel et Gasny, les équipes doivent s'organiser.

Il fait trop chaud pour travailler ? Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation nationale a annoncé lundi, en fin de journée, le report des épreuves du Brevet des collèges initialement prévues jeudi 27 et vendredi 28 juin. Les élèves de 3^e devront réviser un peu plus et passer leur premier examen lundi 1^{er} et mardi 2 juillet. Une décision qui entraîne quelques perturbations dans les administrations des établissements scolaires.

À Vernon, Valérie Dubart-Capron, directrice du collège Ariane, voit ce changement de date comme « **un simple report. Ce seront les mêmes épreuves, aux mêmes horaires et dans le même lieu** ».

L'internat ouvert

Des collégiens étant en classe jusqu'au 5 juillet, cela ne bouleverse pas l'organisation de l'école. Contrairement au collège-lycée privé de Saint-Adjutor. « **Des élèves sont déjà partis, les cours sont terminés depuis vendredi dernier**, indique la directrice, Catherine Cordelle. **Cela demande de communiquer en interne pour informer les familles. Nous avons organisé les choses pour que les élèves de l'internat puissent être accueillis le dimanche. Et nous avons demandé à la société de restauration de rester deux jours de plus.** »

Avec du personnel réquisitionné pour les oraux du Bac, l'établissement est en effervescence. « **C'est la première fois que ça arrive depuis la création du brevet en 1947... L'idée est de donner les meilleures conditions aux élèves. Nous avons prévu des bouteilles d'eau pour les examens. Nous ferons pareil, lundi et mardi.** »

Session de rattrapage

Ce report inquiète tout de même les familles, certaines d'entre elles ayant prévu de partir en vacances dès la première semaine de juillet. « **Nous avons reçu pas mal d'appels sur le sujet**, confie Catherine Cordelle. **J'ai entendu le ministre évoquer la session de rattrapage en septembre. De nouvelles convocations sont en cours d'éditions. Nous sommes en train de réfléchir au moyen de les faire parvenir aux familles.** »

De son côté, l'ensemble scolaire Sainte-Agnès Jeanne d'Arc, qui s'apprêtait à fermer

l'établissement mardi soir, a décidé d'ouvrir un accueil des élèves de la 6^e à la 4^e. « **Et pour les élèves de 3^e qui le souhaitent, ils pourront venir réviser avec les enseignants** », précise Didier Huxley, chef d'établissement.

Pour Mikaela Cordonnier, directrice du collège César Lemaître, le planning sera légèrement modifié. « **Les enseignants sont présents jusqu'au 5 juillet. Le planning du 27 et du 28 juin sera appliqué lundi 1^{er} et mardi 2 juillet. Nous avons prévu les corrections ces deux jours-là. Elles seront décalées à mercredi et jeudi.** »

Quant aux sessions de rattrapage, là encore, l'établissement attend les instructions. Les services de transports, eux, ont été prévenus et maintiendront les bus les 1^{er} et 2 juillet.

Au collège Léonard de Vinci à Saint-Marcel, Nadine Rolland, principale de l'établissement, rappelle que « **les congés scolaires ne débutent que le 5 juillet pour les élèves, les professeurs peuvent être sollicités jusqu'au 10. Le brevet se déroulera encore sur le temps scolaire. C'est un cas de force majeure, on doit faire au mieux** ».

Les manuels rendus

Le report du brevet n'empiète donc pas sur les vacances scolaires. Dès mardi matin, les parents d'élèves se sont renseignés auprès de l'établissement : « **Nous sommes là pour les rassurer**, reprend Nadine Rolland. **Nous les avons informés via l'espace numérique de travail et leur avons rappelé que l'établissement était ouvert jeudi et vendredi** ». Vendredi à 15 h, les élèves recevront leurs résultats d'affectation au lycée après avoir rendu leurs manuels. Concernant les demandes de dérogations, « **la session de septembre est réservée aux circonstances exceptionnelles. Cependant, le ministre a rappelé que les dérogations seront élargies pour cette année** ».

À Gasny, la surcharge de travail administratif liée au report de l'examen se fait sentir : « **Nous nous sommes réunis pour s'organiser et prévenir nos partenaires. Lundi, une entreprise devait intervenir au collège, on a dû décaler le rendez-vous** », admet Frédéric Fouchères, principal du collège Marc Chagall. Si les familles ont été prévenues dès le mardi matin du report des dates du brevet, les consignes du ministère de l'Éducation nationale sont tombées hier après-midi.

Les élèves ont dû déjà recevoir leurs nouvelles convocations mardi soir via leur établissement. Ceux qui se présenteraient munis de la convocation initiale seront quand même acceptés. Les candidats individuels recevront leur nouvelle convocation par messagerie électronique.

Quoiqu'il en soit, la publication des résultats au DNB des académies normandes est maintenu au mercredi 10 juillet.

Un empêchement majeur pourra justifier d'une absence aux épreuves écrites du brevet.
(©Illustration / Adobe Stock)